Amandine Savent

10642, rue Monseigneur-Bourget

Sainte-Thérèse (Québec) J7T 2Z9

Audiosonic Company

10756, rue de fleur

Paris

Sainte-Thérèse, le 13 juin 2012

**Objet : Plainte relative au service à la clientèle**

Monsieur,

Le 2 juin 2012, nous avons acheté vingt ordinateurs de marque ABC et de modèle XYZ. Notre facture, dont vous trouverez copie ci-joint, porte le numéro 05-A-3023.

Depuis l’acquisition de ces ordinateurs, un appareil, dont le numéro de série est ABC 1234 YZ, ne fonctionne pas correctement : le lecteur de CD ne lit pas la totalité du contenu d’un disque compact. L’appareil étant sous garantie (voir pièce jointe), un de nos employés l’a apporté à deux reprises (les 6 et 9 juin 2012) à votre magasin pour que votre technicien procède à des tests et le répare. Chaque fois que notre employé a repris possession de l’appareil, votre technicien lui a assuré que le problème était réglé, ce qui n’est pas exact, puisque le lecteur de CD ne lit toujours pas le contenu entier d’un disque compact.

Nous sommes un fidèle client de votre magasin depuis des années et nous avons toujours obtenu satisfaction. Nous ne remettons pas en cause ici la qualité de l’appareil, car un défaut de fabrication est toujours possible. Ce que nous déplorons, c’est le fait que votre technicien ait affirmé que l’appareil était réparé, alors que ce n’était pas le cas.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

Amandine Savent.

P.J.: la facture et la garantie du produit.